



Bulletin municipal



Viala du Tarn hiver 2017/2018



Connaissance de la commune : les dolmens

Lors de la journée du patrimoine, le troisième dimanche de septembre, un groupe de passionnés du patrimoine s'est retrouvé sous la conduite de Rémi Azémar, professeur d'archéologie à Montpellier, originaire de la commune et y résidant une bonne partie de l'année. Ce fut l'occasion de découvrir ou de re-découvrir les fort nombreux dolmens bâtis il y a quelque 3000 ans avant Jésus-Christ, prouvant ainsi l'existence d'une population ancienne et nombreuse sur notre territoire.

Citons tout d'abord les deux dolmens de Candadès. L'un, près du relais de Candadès, a gardé la trace du tumulus en pierres sèches bâti tout autour pour maintenir les orthostats et la dalle de couverture du dolmen. Et il faut croire que les ouvriers étaient compétents puisque ces constructions sont encore debout 5 000 ans plus tard ! Ce dolmen a même la particularité d'avoir conservé la pierre mobile qui obturait l'ouverture du tombeau puisque les dolmens servaient en fait de sépultures. Pour qui ? On ne le sait pas mais on peut supposer qu'ils étaient destinés aux personnages importants du village. Car qui dit dolmen dit village à proximité et vu la taille imposante des dolmens de la commune, on peut en déduire que le peuplement était assez important.



Rémi près du dolmen partiellement décapité



Vu par côté

Le dolmen de Ladepeyre a la particularité d'être en schiste creusé de cupules arrondies dont la signification est laissée à notre imagination.



A droite on distingue la dalle mobile qui obturait l'ouverture

Le dolmen de Candadès n°2 surprend au premier abord par son aspect. C'est là que les explications de la propriétaire du terrain sont les bienvenues. Mme Odette Bonnal nous explique que son arrière-grand-père avait tenté de dynamiter le dolmen dont il ne connaissait ni l'origine ni la fonction. On voit encore les trous ayant servi à placer la dynamite. Résultat : la dalle de couverture s'est dédoublée dans son épaisseur et les deux morceaux sont retombés sur le côté. Du dolmen, on a en plus une superbe vue sur le viaduc de Millau, sachant que 5000 ans séparent ces deux constructions !

Traces de cupules creusées dans le schiste

C'est en plus un dolmen qui a la chance de n'avoir jamais été fouillé et ce, volontairement, afin de laisser aux générations futures le plaisir de la découverte, avec des moyens sans doute moins destructeurs pour le site.

Citons aussi le dolmen de la Cazarède près de La Plaine et celui du Minier.

Et d'après Rémi, il reste encore de nombreux dolmens à découvrir, sachant que l'Aveyron a quand même la particularité d'être le département le plus riche en mégalithes.



L'année 2017, qui s'est achevée il y a quelques jours, a vu l'intégration, dans le cadre de la dernière élection, de Cindy Lawrue et de Didier Nuez au sein de l'équipe municipale.

Cette année a été riche avec notamment :

- la réalisation d'aménagements divers : mur de la placette du bourg, mise en sécurité des bâtiments scolaires, rénovation des rues de Coudols
- l'étude de financement des projets d'assainissement et de cœur de village, RD en traverse, le Minier et la deuxième tranche du bourg. Le démarrage de ces travaux devrait intervenir courant 2018.

L'hiver qui vient de s'installer, et la pluie qui tombe enfin, laissent à nos techniciens un peu de répit, leur permettant de procéder au contrôle de niveau des bassins. Une étude de renforcement du réseau avec le syndicat des eaux du Ségala est en cours.

Posons-nous la question sur les origines de ce déficit de pluviométrie et d'une manière plus large sur le dérèglement climatique. Force est de constater que toutes les pollutions, tous les comportements (déforestation à outrance) mettent à mal notre planète. L'eau, ce trésor liquide qui suscite tant de convoitises commerciales -et financières par ricochets-, est un enjeu majeur pour l'avenir, sur lequel il conviendra d'être particulièrement vigilant pour éviter toutes dérives.

Restons positifs et enthousiastes en ce début d'année 2018 qui verra chez vous le passage de Bertrand Guet en tant qu'un agent recenseur. Réservez-lui le meilleur accueil afin que les résultats de son passage fortifient l'assise démographique -et par conséquent financières- de notre commune.

J'en termine en vous souhaitant à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Qu'elle vous apporte tout ce à quoi vous aspirez.

Le Maire

Michel HERAUD



Renseignements pratiques

Horaires de la mairie : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h00, Tel : 05 65 62 52 37

Horaires de l'agence postale : mardi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30, samedi de 8h50 à 12h10, Tel : 05 65 62 06 42

Site internet municipal : tapez vialadutarn.fr

Bibliothèque municipale gratuite : ouverture mardi, mercredi 15h30 à 18h30, samedi 10h30 à 12h30

Tourisme : Consultez le site www.tourisme-muse-raspes

Assistante sociale : permanence en mairie ; prendre RV au 05 65 60 95 55

Notaire : permanence en mairie; prendre RV au 05 65 46 33 01

Transport à la demande : sur Millau le vendredi et Saint Affrique le samedi départ 9h30, retour 12h00

Contact : Suzanne KUNOW 06 77 07 12 99

Possibilité également d'utiliser le car du ramassage scolaire pour Saint-Affrique (départ 6h55/ retour 18h30)

Déchèteries :

Déchèterie de Saint Rome de Tarn : ouverture mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h

Déchèterie de Salles-Curan (secteur de Coudols/Ladepeyre) période hiver du 1er octobre au 30 avril: ouverture mardi de 9h00 à midi ; jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h ; période été du 1er mai au 30 septembre comme en hiver avec en plus le samedi de 14h à 17h30

Gendarmerie de Saint Rome de Tarn : ouverture lundi, jeudi et samedi de 14h à 18h

Permanence habitat à Saint Rome de Tarn : le 2^{ème} mardi de chaque mois de 10h00 à 11h00 à la mairie

ASSOCIATION LOCALE ADMR TARN et MUSE :

**Maison des Services
12620 Castelnau Pégayrols**

Tel : 05 65 58 79 23

E-mail : tarnetmuse@fedel2.admr.org



L'année 2017 a été marquée pour notre association par le déménagement de nos locaux en date du 28 mars, dans la maison des services de Castelnau Pégayrols. A cette occasion, un goûter inaugural associatif au profit des bénéficiaires a été organisé le samedi 20 mai 2017.

Le secrétariat est assuré par Malorie Fabre les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h30 à 17h.



NOS SERVICES :

**** Service Aide et Accompagnement de la personne :**
L'ADMR accompagne les personnes dans les actes quotidiens de la vie, tels que le lever, le coucher, l'aide à la toilette, le ménage, l'entretien du linge, la préparation des repas. Le client peut ainsi conserver son autonomie, à son domicile, et continuer à mener ses projets de vie

**** Service Ménage/repassage :** nous améliorons la vie quotidienne de tous nos clients, qu'ils vivent seuls ou en famille.

**** Service de garde d'enfants à domicile.**

Le Mot de la Présidente : Marie-Claude ROYER

L'ADMR, l'Aide à Domicile, constitue un des poids lourds de l'action sociale en Aveyron grâce à son bénévolat, à ses salariées qualifiées, à son fonctionnement en réseau, à sa proximité d'actions sur le territoire et à ses partenariats.

Elle a su gagner la confiance des Aveyronnais grâce à son efficacité qui repose d'abord sur des valeurs partagées qui mettent la personne aidée au centre des préoccupations et qui sont largement portées par le bénévolat.... et grâce à son personnel salarié dont le métier ne se réduit pas à l'image de femme de ménage, mais qui à travers une formation permanente, possède des compétences techniques et organisationnelles.

Au fil du temps la cellule familiale qui assurait ce rôle de solidarité générationnelle et d'entraide, a dû répondre à des exigences de travail du couple, d'éloignement de mobilité.

Les services à la personne sont devenus un exemple de l'adaptation d'une société au monde dans lequel elle vit en apportant une réponse aux besoins importants suscités en particulier par le vieillissement de la population. Les aides apportées aux personnes les plus fragiles (entretien de la maison, aide à la toilette, aux déplacements...) ont été complétées par des aides apportées aux familles et à la petite enfance.

Ce projet de services garantit à tous ces bénéficiaires l'application de bonnes pratiques professionnelles en définissant des objectifs en matière de qualité des prestations et en rendant lisible les modes d'organisation et de fonctionnement de cette association qui est la nôtre : Association Locale ADMR Tarn et Muse.



La bibliothèque municipale, située ilôt des Sagnes, vous propose un large choix de livres dont les derniers ouvrages

parus en 2017, des CD et des DVD en prêt gratuit ainsi qu'un espace pour accueillir les enfants avec jeux et dessin.

L'association des Amis de la bibliothèque organise au cours de l'année quelques manifestations autour du livre et de la lecture. C'est ainsi que la journée « poésie », sur le thème du souvenir, a réuni une bonne trentaine d'amateurs dans le cadre idyllique du jardin des Enclos de Ladepeyre, association co-organisatrice.

La chanson a été fêtée à travers les textes savoureux de Claude Nougaro, interprétés magistralement par la talentueuse Gisèle Négrel, chantant avec tout son corps et avec toute son âme.

Le conte a été ensuite mis à l'honneur grâce à Sharon Evans, qui nous a proposé dans les locaux de la bibliothèque son spectacle plein de poésie « Dans le vent, l'orage, la lune et les nuages », pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

L'opération « lire à la plage », mettant des livres à la disposition de tous sur la plage du mas de la Nauq, se déroule chaque année avec le même succès.

Ilôt des Sagnes tel : 05 65 62 55 89

Et pour financer tout cela, quoi de mieux que le traditionnel « quine au jambon » organisé généralement en mars/avril, qui satisfait gourmands et gourmets, mettant en valeur les bons produits de nos producteurs locaux!



Spectacle Nougaro à la MTL

Association pour la sauvegarde de l'église de St Symphorien (A.S.E.S)

Après deux ans de restauration en 2015 et 2016 l'arc triomphal (le triple bouquet et les côtés latéraux) a retrouvé tout son éclat. Avant de poursuivre, un 1er bilan a été réalisé.

En avril 2016, mesdames Marie-Emmanuelle DESMOULINS (DRAC Occitanie) et Sylvie DECOTTIGNIES (Spécialiste peintures murales, Ingénieur d'étude au service du patrimoine de la Région) sont venues faire une visite de l'église dont elles trouvent les peintures intéressantes tant par la qualité de leur préservation que par l'originalité du décor floral dans le contexte régional.

Elles se sont montrées satisfaites des restaurations menées par madame Biron et nous encourageant à la poursuite des travaux pour les éléments non protégés par les enduits à la chaux, à la fois pour les protéger, les consolider, et sur le plan esthétique. Elles préconisent également de faire effectuer des sondages pour déterminer les différentes couches d'enduit.

En 2017, nous avons donc été amenés à prendre contact avec monsieur Jean-Marc Stouffs, conservateur-restaurateur d'oeuvres d'art, qui est venu visiter l'église le 29 mai. Lui aussi a apprécié le travail déjà effectué sur l'arc triomphal, et nous a conseillés sur la poursuite des travaux (restaurations et badigeon à la chaux pour la voûte). Il s'est penché sur le cas de la Vierge à l'Enfant de la sacristie, «peinture plus élaborée (...) s'inscrivant dans un retable en «trompe-l'oeil» probablement contemporain des autres décors (...), nécessitant des interventions de

consolidation, de fixation et de nettoyage. Son intérêt et sa qualité justifient qu'une restauration mesurée et respectueuse de son authenticité soit mise en œuvre, pour une meilleure restitution au public.»

Le 3 août, la Présidente et des membres du CA de l'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Saint-Symphorien de Lévézou (A.S.E.S.), Michel Héraud et Gérard Descotte adjoints à la mairie, recevaient Pierrick Betton, délégué par M. Boulanger, Architecte des Bâtiments de France du département. Cela a été l'occasion de faire le bilan des 1ers travaux et de valider les restaurations effectuées par Madame Christine Biron, restauratrice, pour les peintures à la détrempe du XVIIe siècle, et de constater leur qualité.

La poursuite des travaux a été présentée pour les décors floraux à l'entrée de l'église ainsi que le badigeon à la chaux de la voûte.



LES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR L'ASSOCIATION :

Le 17 juin : journée archéologie et patrimoine sur le Larzac

Cette journée programmée par l'ASES et les Amis de l'Eglise de St Martin du Larzac a connu une bonne fréquentation (une quarantaine de personnes). Deux balades étaient proposées : une autour des dolmens, menhirs et chantier de fouilles et une autre autour de l'habitat rural du Larzac du Moyen Age à nos jours au village de St Martin du Larzac et la ferme fortifiée des Baumes. Bonne ambiance au repas tiré du sac à l'ombre de l'allée de buis qui mène à l'église de St Martin. L'après-midi, visite commentée du dolmen de St Martin.

Cette journée a bénéficié des commentaires très éclairés de Didier Aussibal pour l'architecture caussenarde et de Rémi Azémar pour la préhistoire.



Les 16 et 17 septembre, l'église a ouvert ses portes pour les Journées du Patrimoine. Cette année plus de 80 personnes ont pu apprécier les premiers travaux menés par l'Association. Chaque année nous amène des visiteurs en nombre accru, ce dont nous nous félicitons! Les bénévoles de l'association se font toujours un plaisir de faire connaître l'église de Saint-Symphorien.

La journée du samedi 16 a également été l'occasion pour un bon groupe d'amateurs de suivre en matinée la visite des dolmens des environs proches, guidés par Rémi Azémar, archéologue et historien, après un temps de pause au Jardin des Enclos de Ladepeyre. Une visite de l'église commentée par R. Azémar a également eu lieu en fin d'après-midi à destination des participants de la « tournée » des 8 églises organisée par la commune.

L'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Saint-Symphorien remercie tous les visiteurs et les généreux donateurs qui ont fait un succès de ces deux journées.

C'est le samedi 24 septembre que les activités de l'année se sont achevées par une sortie d'automne à Villefranche de Panat et Alrance. Une trentaine de participants s'est retrouvée pour une randonnée autour du lac le matin et la visite de la tour de Peyrebrune l'après-midi sous un beau soleil.



Le groupe, qui a été accueilli par Mme Cailhol, Présidente de l'Association des Amis de Peyrebrune, a pu apprécier les travaux de restauration menés par les bénévoles. Le traditionnel pot de l'amitié a clôturé cette belle journée qui a été comme d'habitude enrichissante et très conviviale. Merci à tous les

participants.

Outre ces manifestations qui nous ont permis d'acquérir des financements, l'Association a proposé, comme chaque année, à ses adhérents (qui ont financé leur journée) une sortie à **CARMAUX**.

Le 14 octobre une trentaine d'adhérents est venue à Carmaux en covoiturage pour découvrir le Musée de la Mine et celui de la Verrerie. Belle journée qui a rassemblé des amis du patrimoine.



Association du Club des 7 clochers

Comme à l'accoutumée, cette année 2017 a été riche en sorties et animations pour le Club des 7 clochers :

- le 31 janvier, galette des rois offerte par le club à tous les adhérents,
- le 23 avril, repas annuel à la maison du temps libre, moment très apprécié qui permet à tous les adhérents de se retrouver autour d'un bon repas et d'échanger dans une bonne ambiance,
- le 21 juin, sortie d'une journée dans la vallée du Lot, nombreux participants pour cette sortie ensoleillée et très intéressante,
- le 31 août, repas cantonal annuel,
- le 07 novembre, sortie cabaret au Moulin des roches à Saint Orens, cette journée festive a rencontré un grand succès, le spectacle de qualité a enchanté les nombreux adhérents et laisse à tous de bons souvenirs,

- le 19 novembre, quine annuel de l'Association.

Merci à nos adhérents pour leur participation à toutes ces animations et rendez-vous à l'année prochaine.

Bonne année à tous,



F.E.P. (Foyer d'Éducation Populaire)

En ces jours, une nouvelle année commence pour le Foyer d'Éducation Populaire avec une équipe renouvelée sous la présidence de Sarah Vinson.

Au cours de l'année écoulée, vous avez pu selon vos envies, passer du cirque au théâtre, en ne grillant pas le feu d'artifice du 13 juillet, partager des instants musicaux lors des résidences d'artistes, vous restaurer à la fête de la soupe organisée en partenariat avec l'APE, et surveiller le contenu de vos assiettes grâce au festival du documentaire Alimenterre. Afin de vous reposer après toutes ces émotions, Barbara et Valérie vous ont proposé des séances de yoga et de relaxation.



Lors de ces différents événements, nous avons eu la joie de partager des moments conviviaux avec les habitants de la commune, que nous remercions pour leur participation. Nous remercions également l'équipe municipale, David de l'auberge, et Le Héron des Raspes, pour leur soutien et leur accueil.

Tout ceci continuera cette année, enrichi par de nouveaux projets... Vous êtes également invités à partager vos idées, propositions, envies, afin de contribuer à l'amélioration de notre projet : conforter le lien social et la convivialité sur la commune.

En attendant de vous revoir, nous vous souhaitons une bonne année...

L'équipe du FEP en action

Contact : fepvialadutarn@framalistes.org

Association des Petits Pêcheurs de la Muse et des Raspes



L'Assemblée Générale du 10 février 2017 nous a permis de programmer les différents stages et animations de l'année écoulée.

L'Association des Petits Pêcheurs de la Muse et des Raspes a organisé et coordonné plusieurs stages en lien direct avec l'Ecole de Pêche Départementale.

Ces stages ont pour but, d'une part, d'initier les jeunes à une bonne et respectueuse pratique de la pêche et, d'autre part, de leur faire découvrir les milieux aquatiques tout en les sensibilisant au remarquable patrimoine qui les entoure.

Une trentaine d'enfants – garçons et filles – est accueillie lors de chaque animation.

Le premier stage se déroule pendant les vacances de Pâques : découverte de la pêche en lac collinaire pour les débutants, pêche à la truite sur le parcours aménagé de Roquetaillade. Cette année les plus grands ont découvert un autre lieu de pêche. Ils sont partis une journée à Camarès où ils ont pêché la truite, en compagnie d'un groupe de jeunes faisant partie de l'APPMA de Camarès, sur la rivière le Dourdou.

Le deuxième stage, d'une durée d'une semaine, a lieu fin août. C'est un stage multipêches (carnassiers, carpes de nuit, poissons blancs) sur les lacs de Pinet, La Jourdanie et Pareloup. Cette année, les plus confirmés sont partis pêcher 2 jours sur le lac de Sarrans dans le nord Aveyron.

Les plus jeunes ont, de leur côté, passé une journée et demi au Charouzech pour une Pêche Lanta. (inspirée de Ko Lanta)



Le groupe de la pêche Lanta

Durant ce séjour, 2 équipes de 12 enfants chacune, ont pêché mais également résolu des énigmes (liées à la pêche) qui leur a permis de retrouver un trésor enfoui sur l'île aux serpents.

Ce stage s'est clôturé par le traditionnel concours de pêche en binôme (un enfant/un adulte) et par le repas qui a réuni une centaine de personnes à la Maison du temps Libre.

Le 30 septembre, lors d'un challenge national de pêche au quiver, une dizaine d'enfants s'est retrouvée à Saint-Rome de Tarn pour une demi-journée d'initiation à cette technique de pêche.

Le dernier stage est celui des vacances de Toussaint. Deux demi-journées par groupe permettent l'initiation et la pratique de la pêche des carnassiers (sandres, perches, silures, brochets) sur le lac de Pinet. Les jeunes pêcheurs de Camarès se sont joints à nous le deuxième jour.

Le matin de la seconde journée, les enfants ont participé à un lâcher de brochets organisé par les APPMA de Saint-Rome de Tarn, Millau et Saint-Affrique.

Outre les stages de pêche, deux journées thématiques sont à l'initiative de notre Association.

A quelques jours de l'ouverture de la pêche à la truite, à Comprégnac, après avoir partagé un déjeuner aux tripous, les 50 participants ont pu s'initier au **montage des mouches et à la pratique de la pêche au fouet.**

Le 11 novembre, 80 randonneurs et pêcheurs se sont retrouvés, dès le matin, au Mas de la Nauc.

Après un petit déjeuner, les pêcheurs ont embarqué les randonneurs pour les conduire au départ de la balade sur la Commune de St-Rome de Tarn.

En fin de matinée, tous les participants ont rejoint la salle des fêtes pour partager un moment convivial autour d'une daube de sanglier.

L'Association tient à remercier vivement la Communauté de Communes, la Mairie du Viala du Tarn, la Fédération Départementale de Pêche et tous les bénévoles qui, par leur présence et leur investissement, contribuent à la réussite de notre école de pêche.



Le groupe au complet autour de son Président
Jean Claude Gineste

Association des jardins des Enclos de Ladepeyre

Les saisons passent et ne se ressemblent guère au 'Jardin des Enclos' où l'on s'active en cet hiver à innover, restaurer et surtout à créer de nouvelles ambiances pour qu'en 2018 le jardin soit plus beau encore avec des centaines de nouvelles plantations.

Dès le premier premier weekend de juin, le public pourra profiter d'une pergola des poètes, d'une mini-buvette, d'un cheminement plus aisé pour les moins mobiles et bien sûr des surprises et nouveautés au niveau des plantes et des installations.

Mais revenons à l'année 2017. Elle a été exceptionnelle quant à l'appréciation du jardin par ses visiteurs. Quelques 50 personnes ont laissé des commentaires écrits plus que flatteurs sur l'originalité et la poésie imprégnant le jardin. Ceci dit la saison 2017 a vu avec ses quelques 550 touristes, une baisse de fréquentation de 15 à 20 %. Il semblerait que cela pourrait correspondre à une baisse du tourisme dans notre région. La canicule y est certainement pour beaucoup.

Nos manifestations, '**Le rendez-vous au Jardin**', '**Le jardin au naturel**' et la '**Journée des mares**' (en collaboration avec le CPIE), la journée '**Vivre autrement**', la '**Fête du pain au jardin**', la '**Journée de la poésie**', la '**Journée du goût des plantes**', ainsi que les concerts et marchés de produits bio, n'ont pas eu le succès escompté malgré nos efforts de préparation et de promotion.



Dès lors nous nous posons la question de la pertinence de notre offre culturelle, de nos animations diverses. Nous nous sentons souvent seuls à travailler dur et à ne pas voir le public affluer. Certes nous sommes situés dans un petit village loin de tout mais cela ne saurait tout expliquer.

Quoi qu'il en soit, nous nous concentrerons en 2018 sur la perfection du « Jardin des Enclos » qui se doit de devenir une référence en tant que jardin d'artiste. Ceci dit, il n'est jamais interdit de rêver ! Des amateurs auraient-ils envie de consacrer quelques heures par semaine à participer à l'embellissement, à l'entretien du jardin, de ses installations ? Des amateurs auraient-ils quelque envie de concevoir, d'organiser ou de participer à une manifestation artistique, poétique, botanique, gastronomique, etc, qu'il nous le fasse savoir. Faites part de cette invite dans vos entourages !

A bientôt, Olivier

otdegref@gmail.com



Ca y est, l'hiver est presque là, tout devient calme dans notre petit village et c'est à cette période que nous, le comité des fêtes, nous agissons pour vous organiser la prochaine session de la fête 2018.

Après un bilan 2017 assez positif, il va falloir en faire autant pour l'année qui vient. Aujourd'hui, nous sommes un comité des fêtes plus que rodé, une équipe en place depuis de nombreuses années qui souhaite partager son expérience et essaye de mobiliser les générations qui pourraient prendre le relais. L'organisation d'une fête n'est pas chose simple, mais nous avons toutes les cartes pour l'équipe actuelle et à terme de la remplacer. Depuis maintenant pour les passer aux suivants.

Le Comité fait donc appel à toutes les bonnes volontés, de tout âge, de tout horizon afin de renouer quelques temps, nous essayons de faire une fête qui demande le moins d'organisation possible car oui, cela demande beaucoup de temps et les bénévoles s'amenuisent.



C'est vrai que le week-end de la fête il y a toujours un peu plus de bénévoles, mais pour tout le travail de préparation il n'y en a pas autant.

Nous savons que nous pouvons compter sur le dévouement d'une partie des villageois ainsi que sur la Mairie et ses services, ce qui nous soulage énormément (montage du chapiteau, estrade, organisation marché de pays, électricité, ...).

Nous vous en remercions vivement.

Plus nous serons nombreux et plus nous pourrons profiter de ces moments de convivialité et améliorer le programme de la fête.

Nous comptons donc sur toutes les personnes motivées pour aider à la préparation et au service du repas, à l'affichage, à l'organisation des activités (pétanque, jambon, ...), à la paume, au service à la buvette et restauration rapide, ...

La porte vous est grande ouverte.

Par un vote à bulletin secret, le Conseil Communautaire a délibéré pour instituer le régime de la FPU sur son territoire à dater du 1er janvier 2018, ce qui permettra à la Communauté de Communes de percevoir, à la place de ses communes membres, les diverses taxes liées aux entreprises et aux commerces. La Communauté de Communes reversera mensuellement aux communes une attribution de compensation (AC) correspondant à la fiscalité professionnelle communale, transférée et minorée de l'évaluation des charges transférées des communes à la Communauté de Communes.

Une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées sera donc mise en place avec 1 délégué par commune (et un suppléant en cas d'absence du titulaire) afin d'évaluer le transfert des charges suite au transfert de compétences.

M.HERAUD propose le nom de M. Gérard DESCOTTE comme membre titulaire de la CLECT et se propose d'en être le suppléant. Cette proposition est validée par le Conseil Municipal qui entérine cette décision.

Une nouvelle répartition des frais de voirie a également été votée au dernier Conseil Communautaire : la commune aura désormais à sa charge l'entretien des rues du bourg centre de la commune sauf les voies de traverse et s'occupera du déneigement.



À la suite des inondations récentes et afin de pouvoir se doter des outils techniques, financiers et juridiques indispensables pour mieux gérer le risque inondation, le Parc, en accord avec les communautés de communes et syndicats de rivière présents sur l'UHR Tarn Dourdou Rance (unité hydrographique de référence), s'est engagé à élaborer, porter et animer un Programme d'actions de Prévention des Inondations (PAPI), type PAPI d'Intention sur ce territoire. L'élaboration de ce programme, confié au syndicat mixte du PNR des Grands Causses depuis début 2017, est en cours de finalisation avec un programme présenté à travers de fiches actions détaillées constituant le corps du PAPI. Ce programme a été validé dans le principe par les membres du comité de pilotage et comité technique lors des réunions de présentation des 17 octobre 2017 et des 9 novembre 2017. La poursuite de la démarche consiste donc à finaliser le dossier de candidature pour entamer la phase de labellisation avec un dépôt du dossier prévu pour janvier 2018. Afin d'acter de façon officielle l'engagement des maîtres d'ouvrages et partenaires financiers pressentis pour la mise en œuvre des actions du PAPI d'Intention, il a été demandé aux communautés de communes de délibérer en conseil communautaire avant le 15 décembre 2017.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire n'a pas validé cette proposition.

(extrait du PV du conseil d'école du 07/11/17)

Résultat des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

L'élection des parents d'élèves au conseil d'école s'est déroulée le vendredi 13 octobre 2017. Mmes KIR et RIGONDAUD ont été élues titulaires et Mmes AMMOUIAL et ROSSI ont été élues suppléantes.

Plan Particulier de Mise en Sécurité Mme Vinard rappelle les deux types d'exercices PPMS qui devront être réalisés au cours de l'année ainsi que les modalités pour la réalisation de chacun d'entre eux. Elle explique que le dossier PPMS intrusion a été réactualisé et envoyé en mairie et à la gendarmerie de Saint-Rome. Mme Vinard explique que le premier exercice « intrusion » a été réalisé le 06/ 11/ 17. Elle en précise le scénario retenu et les conclusions. Les gendarmes étant venus lors de l'exercice de PPMS, ont estimé que les travaux engagés par la Mairie (portail surélevé et interphone, volet intérieur, signal lumineux) permettent une meilleure sécurisation de l'école. Pour eux, le grenier pourrait servir de lieu de confinement avec possibilité d'évacuation par le garage.

Rentrée 2017/2018

Les 29 élèves sont répartis ainsi :

Classe des maternelles-CP : 3 PS1, 3 PS2, 1 MS, 5 GS, 3 CP pour un total de 15 élèves.

Classe des CE-CM : 6 CE1, 5 CE2, 3 CM1 pour un total de 14 élèves.

M. Guiral intervient pour le sport le mercredi (1 h par classe) et M. Migairou vient le jeudi matin pour l'initiation occitan (30 minutes par classe).

Projets pédagogiques

Dans le cadre de la Semaine du Goût, les élèves de maternelle et CP ont apporté tous les jours divers aliments qui ont été goûtés en classe.

Les élèves de CP à CM1 se rendent à la piscine le mercredi matin depuis fin septembre et jusqu'au 6 décembre, soit 9 séances.

Le matin du vendredi 22 décembre, les écoles de St-Beauzély, Castelnau, Montjoux et Viala du Tarn se retrouveront à la salle des fêtes du Viala pour le spectacle de Noël, financé par l'APE.



La classe des maternelles-CP participera cette année à l'animation Cinéma et Maternelle : les élèves se rendront au cinéma de St-Affrique 2 fois dans l'année pour visionner des films d'animation.

Au cours des séances de Questionner le Monde, les élèves de CP-CE1 participeront au défi recyclum.

Les deux classes participeront comme les années précédentes au festival du Livre Perché dont le thème est : « le chemin ».

Une demande d'intervention du CPIE pour les élèves de maternelle et CP a été faite sur le thème du jardin potager.

Les deux classes participent au prix national des Incorruptibles. Mme Vinard incite les parents à lire les différents livres et à participer au vote avec leurs enfants.



Conseil d'école du 07/11/17

Un regroupement sportif avec les écoles de St-Beauzély, Castelnau et Montjoux est prévu aux Cades en mai-juin.

La participation à la collecte de piles usagées sera certainement renouvelée. Mme Vinard informe le conseil que l'an dernier 45 kg de piles ont été récoltés et ont permis d'intervenir dans une ville de Madagascar.

Activités périscolaires

Le Conseil d'école extraordinaire du 06 février 2018 décidera de l'organisation du temps scolaire (semaine de 4 jours ou 4 jours et demi) et donc du maintien ou non des activités périscolaires.

Le temps périscolaire concerne l'enfant juste avant ou juste après le temps scolaire.

Il dépend exclusivement de la municipalité.

Dans la continuité des activités scolaires, et conformément au POTS validé par le DASEN en mars 2017, la mairie propose à vos enfants des activités périscolaires, facultatives et gratuites, pour l'année scolaire 2017/2018, ainsi que le détaille le tableau ci-dessous.



DEROULE DES ACTIVITES PERISCOLAIRES			
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
16h/16h30	16h/16h30	16h/16h30	15h/16h30
Goûter/ jeux libres/ détente	Goûter/ jeux libres/ détente	Goûter/ jeux libres/ détente	Choix entre 2 activités proposées (voir ci-dessous)
Responsables : Anne et Fabienne	Responsables : Anne et Fabienne	Responsables rémunérées, en nombre: Anne et Fabienne	
Lieu : cour de l'école ou salle de l'école	Lieu : cour de l'école ou salle de l'école	Lieu : cour de l'école ou MTL si pluie	Lieu : Maison du Temps Libre ou lieu spécifique

Les activités périscolaires du vendredi sont programmées par période s'étendant entre 2 temps de vacances. Elles seront encadrées par **des bénévoles** ou par **des personnes rémunérées** en nombre suffisant pour assurer le bon déroulement de ces dites activités. Le tableau ci-dessous vous présente la programmation prévue. En cas d'empêchement d'un animateur, une activité de substitution est mise en place, encadrée par des remplaçants bénévoles.

1ère période	2ème période	3ème période	4ème période	5ème période
du 08 septembre au 20 octobre 7 séances	du 10 novembre au 22 décembre 7 séances	Du 12 janvier Au 23 février 7 séances	Du 16 mars Au 20 avril 6 séances	Du 11 mai Au 6 juillet 9 séances
Initiation Pétanque avec Yvan ROYER (président de l'association de pétanque du Viala)	Atelier du Père Noël (décorations de Noël pour le village) avec Brigitte THOMAS et Claudine PISTER (habitantes du Viala)	Jeux de coopération (coopérer pour réussir) (avec l'association envies enjeux de Millau représentée par Nicolas)	Créations manuelles avec Stéphanie GINESTE (habitante du Viala)	Danses collectives avec Véronique HOUBRON (employée municipale)
Jòcs e Contes (jeux à fabriquer et à jouer et contes) avec Jacques MIGAIROU (intervenant occitan dans les écoles)	Animation musicale autour des instruments anciens avec Mathieu FANTIN (musicien professionnel depuis 2007 et qui intervient en crèche, école primaire et collège depuis 2008)	Peinture avec Bernadette HUYNEN (habitante du Viala du Tarn)	Randonnée (ou cuisine suivant la météo) avec Sylviane CALMELS (habitante du Viala)	Bricolage (construction de cabanes, mangeoire ou abri oiseau, ...) avec Joël GREGOIRE (habitant du Viala)

Merci à tous les habitants bénévoles de la commune qui mettent de leur temps, de leur énergie et même de leur argent pour le bien des enfants.




le jury en visite dans la commune




« Fleurir, c'est accueillir »

Forts de cette devise, vous avez sans doute tous remarqué la plantation de rosiers cet automne à l'entrée du bourg du Viala côté Saint Afrique, près des bâtiments publics ainsi qu'aux abords du cimetière, de la charcuterie Fabre ou de la station-service.

Depuis 2 ans maintenant, la commune s'est inscrite au concours « communes fleuries ». Le fleurissement présente en effet de nombreux atouts : améliorer le cadre de vie, favoriser l'initiative citoyenne et la création et enfin c'est un produit touristique majeur. Certaines communes sont parvenues, en développant le fleurissement de leur bourg centre, à faire s'installer un café et un fleuriste prouvant que fleurissement et économie peuvent aller de pair.



Concours départemental des villes et villages fleuries 2017
Observations des membres du Jury



Commune du Viala du Tarn

Nombre d'habitants : 454 Date de visite : 18 juillet 2017

LA DEMARCHE DE VALORISATION

↳ Le jury a noté la volonté de la commune de mettre en valeur le village. Grâce à certains massifs, le végétal est présent à l'année. Certaines observations notifiées l'année dernière ont été prises en compte (iris aux pieds des arbres).

ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

↳ Suite à la communication faite aux habitants, le fleurissement et les initiatives privées devraient se développer. Nous avons noté que le fleurissement communal est en majorité réalisé par des bénévoles (élus). Le soutien de la mairie au jardin des Enclos de Ladepeyre contribue à dynamiser le territoire.

PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT

↳ L'installation d'un rosier grimpant à l'horloge embellirait le lieu. Toujours de très beaux hortensias près de la mairie plantés dans les espaces laissés dans la voirie. A développer. Le fleurissement est présent et varié, et les jardinières devant l'église sont harmonieuses.

GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

↳ Mise en place du zéro phyto avec le PNRGC. Lors de la taille des platanes, penser à louer un broyeur afin de conserver les plaquettes pour pailler les massifs. Bel aménagement avec les dalles enherbées réalisé lors des travaux du cœur de village. Nous avons noté que les annuelles étaient arrosées avec l'eau des fontaines du village. Le jury a noté la propreté du village.

ANALYSE PAR ESPACE

↳ Avec des moyens limités, les aménagements avec des rosiers, arbustes, vivaces et graminées sont à privilégier surtout avec 7 hameaux à entretenir. Les plantations d'annuelles doivent se limiter aux bâtiments publics.

LA VISITE DU JURY

↳ La visite du village et du jardin des Enclos avec 2 conseillères était intéressante vu le contexte local.

Conclusion du Jury : Le village présente de réels atouts avec un patrimoine intéressant. Privilégier un fleurissement qui préserve l'identité du village. Progresser dans ce sens.



Cette année, le jury a décerné à notre commune le 3ème prix ex-aequo avec Drulhe dans la 3ème catégorie c'est-à-dire « communes de 300 à 500 habitants » assorti d'un bon d'achat de 100€ de végétaux. C'est un grand encouragement à la petite



équipe de bénévoles qui s'est investie cette année encore dans la plantation de quelques 200 végétaux, tous choisis en fonction de critères de

robustesse, résistance à la sécheresse, entretien limité et fournis gratuitement par la Pépinière Départementale.

L'utilisation raisonnée de l'eau, la fin des produits phytosanitaires imposent aux collectivités de jardiner autrement. Lors de la demi-journée de formation organisée par le Conseil Départemental, mardi 18 décembre, à Rodez, les nouveaux critères du fleurissement ont été soulignés et se résument ainsi « faire avec la nature et le moins possible contre ».

Sans oublier que changer l'image d'une commune à travers le fleurissement revient nettement moins cher que de se faire connaître par le sport ou la culture.

Il faut retrouver les « jardins de curé », utiliser la flore spontanée (bouillon blanc,..), récupérer des graines et semer, cultiver son identité aussi, en étant soi-même, mettre en valeur notre passé historique, développer le principe de jardins partagés.



la flore exubérante et colorée

Pour réussir, il faut que ce projet devienne le projet de tous. Tout le monde doit se sentir concerné: enfants, commerçants, jeunes, seniors, associations car « fleurir, c'est aussi partager ».

Gestion de l'eau



L'accès à l'eau potable, un enjeu majeur pour toutes les collectivités territoriales et les services de l'état.

Dans le cadre de la réforme territoriale et plus précisément de l'application de la loi NOTRe, les services de l'état du département de l'Aveyron et l'Agence de l'eau Adour-Garonne ont souhaité que le Parc naturel Régional des Grands Causses (PNRGC) engage :

- une réflexion et une expertise de la situation actuelle dans le domaine de la gestion de l'eau potable pour chaque commune dans l'objectif de créer des services à des échelles pertinentes et/ou de rationaliser certaines structures,
- une étude de définition des solutions d'approvisionnement en eau potable pour chaque commune ainsi que des scénarios d'aménagements envisagés.

Par ailleurs l'Agence Régionale de Santé de l'Aveyron (ARS) a confié à un hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique l'expertise hydrogéologique réglementaire des ressources en eau qui desservent notre commune. Il s'agit de s'assurer que les eaux brutes prélevées au niveau des captages sont aptes à être utilisées pour la production d'eau destinée à la consommation humaine.



Un ruisseau de la commune en crue

Ces études s'intéressent à la fois à la disponibilité et à la fiabilité de la ressource en eau, à la maîtrise de la qualité de l'eau, aux aspects techniques garantissant une distribution pérenne de l'eau potable, aux modes de gouvernance de la gestion de l'eau. A cette brusque sensibilisation des organismes d'Etat et des Agences du domaine s'ajoute, dans un avenir très proche, 2020, le transfert fortement probable des compétences eau/ assainissement des communes aux Communautés de Communes (CC).

Les premières implications des résultats de ces études sur notre commune

Pour fin novembre 2017 notre commune devait faire connaître la solution d'approvisionnement en eau retenue. Nous avons fait connaître notre choix, nous continuerons à nous approvisionner à partir de nos ressources propres. En revanche, dans l'éventualité de période de sécheresse persistante, nous mettrons en place au plus tôt une interconnexion de sécurisation

de la ressource en eau entre le réseau du Ségala et celui de notre commune.

Le choix que nous avons exprimé, comme nous l'a rappelé l'ARS, a pour conséquence de nous imposer progressivement la mise en œuvre des périmètres de protection (il s'agit d'une régularisation de notre situation) autour de nos 10 points de captage pour éviter toute pollution de la ressource. Pour chaque point de captage 3 types de périmètres sont définis :

- le périmètre de protection immédiate (figure 1) qui couvre une surface de quelques ares, il doit être matérialisé par une clôture, son accès est interdit aux personnes et au bétail,
- le périmètre de protection rapprochée (figure 2) d'une surface de quelques hectares assorti de prescriptions qui garantissent le respect de l'équilibre naturel du milieu,
- le périmètre de protection éloignée (figure 3) d'une surface de plusieurs dizaines d'hectares sur lequel toute activité polluante doit respecter la réglementation en vigueur.

Enfin toutes les études menées par le PNRGC n'étant pas terminées nous attendons d'en connaître les conclusions pour éventuellement en décliner les recommandations et décisions en regard des capacités financières de notre commune et de l'échéance du transfert de compétences eau/ assainissement aux CC.

Point d'actualité

La période de forte sécheresse que nous avons connue jusqu'à mi-décembre a fortement diminué nos capacités d'approvisionnement. Devant une telle situation et pour assurer la ressource nous avons dû anticiper une opération de sécurisation partielle qui nous permet de répondre à la demande en eau potable de la population. Une interconnexion de notre réseau avec le réseau de distribution de la commune de Montjoux est opérationnelle. Dimensionnée pour 50 m³/jour maximum elle est utilisée en tant que de besoin.

Les périmètres de protection pour les 3 captages de Blanzac

Figure 1

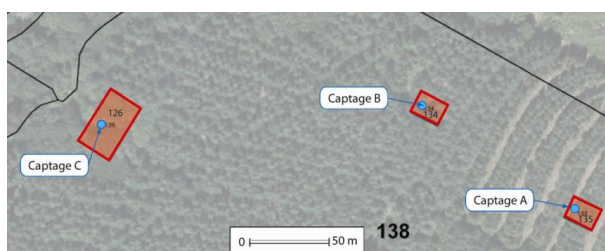


Figure 2

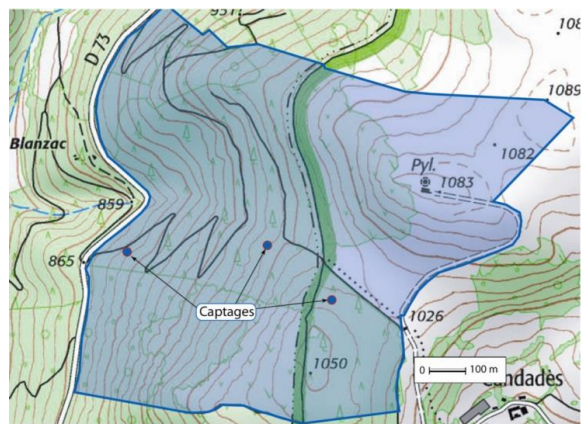
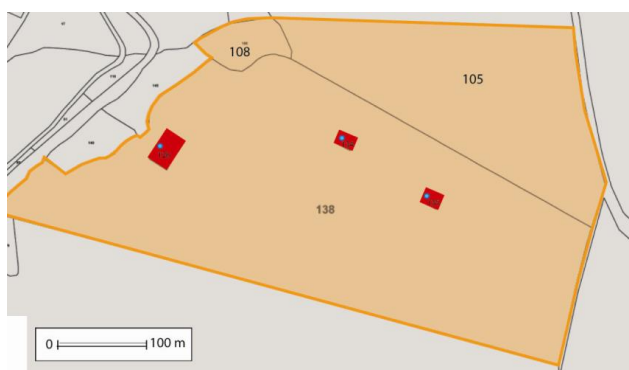
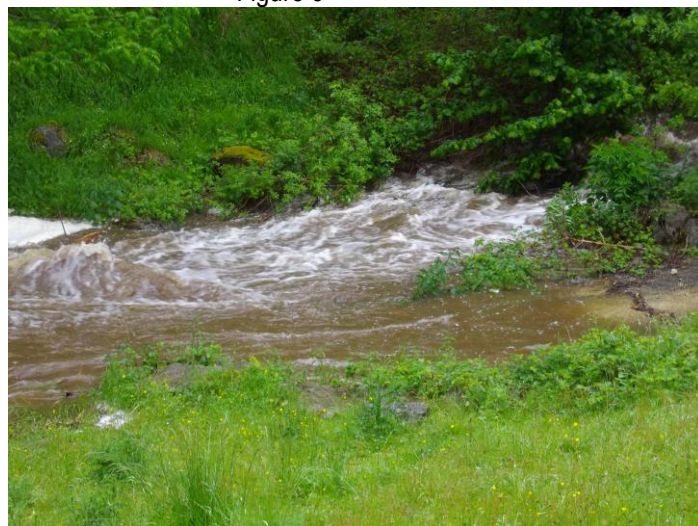


Figure 3



PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes de la Muse et des Raspes du Tarn

L'élaboration d'un PLUi sur le territoire de la Communauté de Communes (CC) de la Muse et des Raspes du Tarn, est en cours d'étude depuis le début de l'année 2017. C'est un comité de pilotage, constitué de représentants des 13 Communes (cf carte territoire CC ci-dessous), animé par un Cabinet extérieur compétent en la matière, qui est en charge de ce travail.

Le diagnostic territorial et le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) qui fixent les grandes orientations du territoire à l'horizon 2030 seront présentés début 2018, aux Personnes Publiques Associées (DDT, Chambre d'Agriculture, Syndicat mixte du SCOT, Conseil Départemental...) qui ont pour mission de suivre le travail effectué en 2017 par le comité de pilotage.

Une réunion publique suivra afin de présenter ces documents à la population, vraisemblablement en février 2018 pour la Commune du Viala du Tarn. La date sera confirmée par affichage, par voie de presse et sur le site internet de la Commune.

Le premier semestre de 2018 permettra de définir le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation.

Comment vous exprimer ou vous informer ?

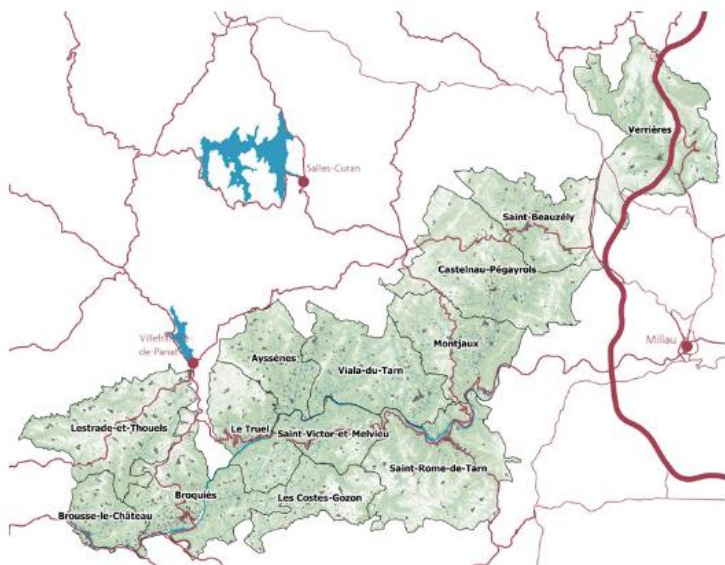
Des registres de concertation, destinés à recueillir les demandes et remarques des habitants, sont présents en mairies et au siège de la Communauté de Communes. Vous pouvez d'ores et déjà vous y exprimer.

Un site Internet dévolu au PLUI a été mis en place : il fournit des informations actualisées sur l'élaboration du document.

Lien d'accès au site internet dévolu au PLUI, <http://cc-muse-raspes.fr>

Vous trouverez également ce lien sur le site officiel de la commune du VIALA DU TARN Département de l'Aveyron – Région Occitanie

Pour mémoire les territoires qui constituent la « Communauté des Communes de la Muse et des Raspes du Tarn ».



Zone agricole protégée

Par ce temps hivernal, si pendant la journée un petit rayon de soleil apparaît pour vous inviter à mettre le nez dehors, laissez-vous donc tenter par une petite balade sur le Causse de Montjaux et vous apercevrez ainsi le village du Viala, avec ses coteaux dévêtus de leurs feuilles, et les derniers arpentés de vignes restants.

Si vous êtes un peu plus observateur vous pourrez même apercevoir des ceps disséminés un peu partout



Fermez les yeux, essayez d'imaginer le paysage au début du XXème siècle.

Les terres se situant en dessous du Viala étaient plantées de vignes bordées d'arbres fruitiers principalement des figuiers. Ceux-ci ont pratiquement tous disparus lors d'une année de grand froid : 1956.



Avec le développement de Roquefort et de la production du fromage du même nom, la demande de lait a fortement augmenté. Les propriétaires ont alors transformé leurs vignes en pâturages pour les brebis et les parties les plus pentues sont retournées en friche.

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses a mené une étude sur la géologie de ce terrain. Celle-ci a révélé que ces terrains étaient effectivement propices à la plantation de vignes de manière tout à fait logique puisqu'il y en avait eue pendant des siècles.



Une cartographie est proposée à la commune pour créer une zone agricole protégée (Z A P) pour peut-être dans un avenir plus ou moins lointain cultiver à nouveau ces terrains en vigne, en maraîchage ou en plantations d'arbres fruitiers.

Tout naturellement la commune suivra ce dossier et en informera les propriétaires concernés.

Etat civil (dont la mairie a été informée au jour de la mise en page de ce bulletin ; tout oubli de notre part serait involontaire)

Naissance :

Théo CAMBON, le 31/12/17, fils d'Arnaud CAMBON et de Ludivine LORMAND

Décès :

Denise BRETON le 03/10/17 à Saint Rome de Tarn

Francis CLERGET le 25/10/17 à Sète

Roger BERNAT le 07/12/17 à Ceignac Calmont

Jeanne CUVILLIER le 10/12/17 à Saint-Affrique

Installations professionnelles

Mme Stéphanie FABRE vous informe de l'ouverture depuis 1 an d'un cabinet d'infirmières à Saint Rome de Tarn avec sa collègue Magali LINDEBOOM.



COURTAGE EN PRET IMMOBILIER – ETUDE GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT.

Dès la fin janvier, Bernadette HUYNEN, habitante de Coudols sera à vos côtés pour financer votre projet immobilier aux meilleures conditions :

Conseils et expertise pour vous accompagner par une personne parfaitement informée sur le marché.

un grand nombre de partenaires bancaires et assurances sur l'ensemble du territoire français.

Tous vos besoins de financement :

- Acquisition ou construction de la résidence principale ou secondaire
- Investissement locatif
- Renégociation de prêt immobilier
- Travaux
- Assurance de prêt
- Regroupement de crédits
- Engagement d'une analyse du dossier et d'une réponse rapide sur la Faisabilité du projet.
- Conseils pour une optimisation personnalisée de votre projet.
- Des solutions personnalisées et un accompagnement du suivi du dossier jusqu'à la signature chez le notaire.

Contact et renseignements : Bernadette HUYNEN

Tel : 05.65.62.03.40

bernadettehuynen@yahoo.fr



Du Jeudi 18 Janvier au Samedi 17 Février 2018

la population de notre Commune va être recensée.

L'objectif est de compter ses habitants et ses logements, chiffres déterminants pour l'octroi de ses dotations budgétaires, de ses équipements publics (transports, garderie etc.), de l'effectif du conseil municipal etc. afin de répondre aux besoins de sa population.

Pour cette mission, **un agent recenseur, Bertrand GUET**, viendra chez vous, à votre rencontre.

Cette année, **le recensement en ligne via internet** est possible, plus facile, plus pratique!

L'agent recenseur vous remettra vos identifiants et vos codes personnels pour vous connecter au site ci -après afin de répondre en ligne aux questionnaires : www.le-recensement-et-moi.fr Pensez à valider vos réponses avant l'envoi à l'Insee.

Si vous ne pouvez ou vous ne savez pas répondre par Internet, l'agent recenseur vous remettra les formulaires papier auxquels vous devrez répondre. Il viendra ensuite les récupérer.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Dans tous les cas, votre anonymat sera préservé et vos réponses resteront confidentielles.

Le recensement est un acte civique, obligatoire. **Merci de votre collaboration pour le devenir de notre Commune**

Nouveaux habitants

(tout oubli de notre part serait involontaire)

- M et Mme LECOINTRE et leur fils, route de Valencas
- Mlle Lucie BOUCHEREAU à Valencas
- Mme HUYNEN Bernadette et son fils François à Coudols
- M. Jean-François DUGAST à Coudols

Les rues de la préfecture et de l'église de Coudols font « peau neuve » !

Les revêtements béton des rues de la préfecture et de l'église ont été réalisés il y a une quarantaine d'années. Leur état nécessitait une réfection complète. La configuration de ces 2 rues, pentue et étroite pour la rue de la préfecture, et la satisfaction des riverains pour ce type de revêtement ont conduit naturellement à remettre en œuvre la même technique.



Rue de la préfecture, dépose du revêtement béton existant

C'est la Communauté des Communes (CC) qui aujourd'hui est détentrice des compétences voiries communales. A ce titre elle est en charge de tout l'entretien ainsi que des travaux de réfection de la voirie communale.

Après consultation la CC a retenu l'entreprise CONSTANS-JUERY pour réaliser les travaux. Parallèlement à cette opération de réfection des chaussées il était nécessaire de s'interroger sur l'enfouissement des réseaux secs et sur l'état des réseaux d'eau et d'assainissement.

Le réseau d'assainissement est en parfait état, en revanche toutes les vannes des branchements eau potable ont été remplacées et des vannes d'arrêt ont été installées en tête du réseau de chacune des rues.

Pour la partie réseaux secs, électricité et téléphonie, deux considérations nous ont conduits à procéder à leur enfouissement. La première relève de l'état de 2 poteaux électriques très endommagés implantés rue de la préfecture et qui étaient à remplacer. La seconde prend en compte la durée de vie estimée du nouveau revêtement soit une quarantaine d'années dans la mesure où aucune intervention d'importance ne viendra le dégrader. Après analyse de la situation avec le SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron) nous en avons conclu qu'il était opportun de profiter de ces travaux de la voirie pour réaliser l'enfouissement des réseaux. Le SIEDA financera toute la partie câblage (coffrets, câbles, Moe, dépose anciens réseaux) qu'il réalisera au 1er semestre 2018, la Commune a pris à sa charge la fourniture et la pose des gaines.

L'opération réfection des revêtements sous maîtrise d'œuvre de la CC s'est déroulée du 15 octobre au 17 novembre.

La pose des gaines a été menée sur la même période. L'entreprise CONSTANS-JUERY a réalisé les fouilles, les employés municipaux secondés par quelques élus ont déroulé et posé les gaines.



Pose des gaines électricité et téléphonie



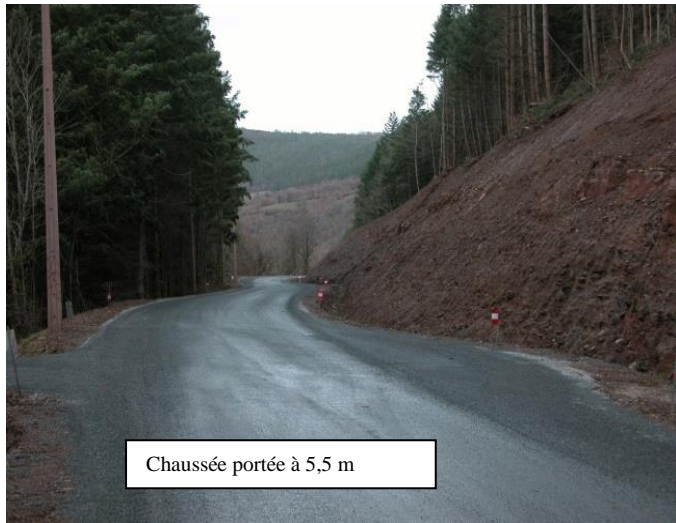
Rue de la préfecture avec son revêtement béton rénové



Après l'effort le réconfort dans la salle des écoles de Coudols

RD 73 Mas de Lanauq

Route départementale N°73, mise en sécurité de 2 sections étroites entre le Mas de la Nauq et le pont du Minier



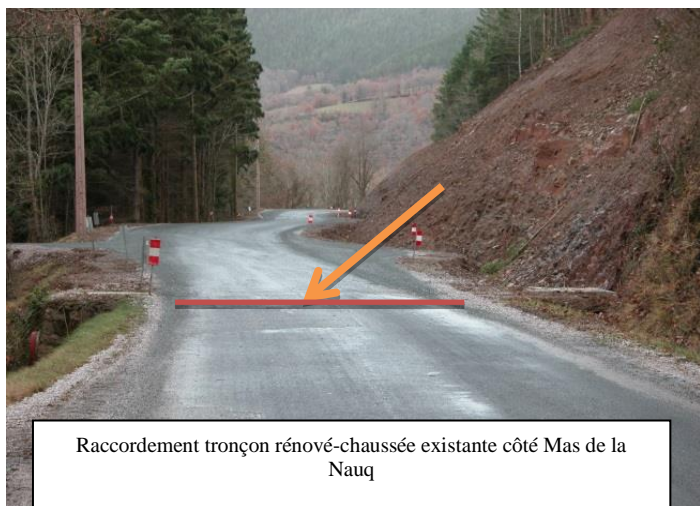
La première partie des travaux s'est terminée fin décembre 2017. L'élargissement des 2 sections étroites a permis de porter la largeur de la chaussée à 5,50 m ce qui permet le croisement des véhicules sans danger.

Un bitume provisoire dit de scellement, devrait permettre d'attendre le mois de mai 2018 pour la réalisation du revêtement définitif. La largeur de la route, au niveau du raccordement entre le tronçon objet des travaux et la chaussée existante côté Mas de la Nauq, sera également uniformisée. Elle est pour l'heure signalée par un panneau « voie rétrécie ».

Des déblais excédentaires ont été utilisés pour renforcer les accotements et élargir la chaussée à l'amont du grand contour et à l'aval du pont du Minier. Enfin pour renforcer la sécurité, le parapet du pont du Minier, rive gauche, a été prolongé.

Ce chantier n'étant pas terminé, la plus grande prudence est recommandée à tous les usagers.

Des discussions ont été engagées avec le Département pour poursuivre l'élargissement des derniers tronçons entre le pont du Minier et le Bourg du Viala du Tarn.



Villages

Pinet

Selon les informations du notaire, les héritiers auraient renoncé à la succession de la maison appartenant à feu SALSON Louis. Toutefois il est nécessaire d'attendre un délai de 3 ans après le dernier paiement des impôts fonciers datant de 2016. Les constructions en ruines présentent toutefois un danger qui nécessitera la plus grande vigilance.

Un emplacement poubelles a été mis en place sur le village ainsi qu'un abri pour attendre le boulanger, gracieusement construit par un élu que le Conseil Municipal remercie.



Saint Symphorien

La municipalité assure de son soutien toute association s'investissant dans la sauvegarde du patrimoine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention entre la mairie et l'association ASES afin que les factures transitent par la mairie et soient ensuite intégralement remboursées par la Fondation du Patrimoine, association habilitée à recueillir les dons.

Une réfection de toutes les rues du village de St Symphorien est envisagée, opération qui sera entièrement prise en charge par la Communauté de Communes.

Un nouveau panneau d'affichage a été mis en place par les bons soins d'un élu que le Conseil Municipal remercie.





En 1209, lo Papa Innocent III presica la crosada contra la religion catara, tolerada dins lo país occitan. L'armada, recampada a Lion se met en vam en 1209. Lo duc Simon de Montfòrt comanda l'armada.



Simon de Montfòrt

Lo legat del Papa, l'abat Arnaud Amauri n'es lo cap espiritual. Es el qu'es reputat aver prononciada la frasa « Tutz los totes, Dieu coneisserà los sieus » a tal Cavalier francès que li demandava, a Besièrs, cossi far per destriar los « civils » catars dels bons catolics.

Chaple de Besièrs, presa de Carcasona (per traitesa) son los primièrs eveniments d'aquesta guèrra longa e salvatja.



Chaple de Besièrs

Lo comte de Tolosa Raimond VI, d'autres nòbles occitans e subretot lo rei d'Aragon, Pèire II lo catolic, dintran lèu, dins la batèsta. La desfacha de la coalicion occitano-aragonesa a Muret en 1213 ont Pèire II es tuat consagra la despossession del comte de Tolosa que s'exilia.



Raimond VI

En 1209, le Pape Innocent III préside la croisade contre la religion cathare, tolérée dans le pays occitan. L'armée, regroupée à Lyon se met en marche en 1209. Le duc Simon de Montfort commande cette armée.



Le légat du Pape, l'abbé Arnaud Amaury en est le chef spirituel. C'est lui qui est connu pour avoir prononcé la phrase « Tuez-les tous, Dieu reconnaitra les siens » à ce chevalier Français qui lui demandait à Béziers comment faire pour distinguer les civils cathares des bons catholiques.

Le massacre de Béziers, la prise de Carcassonne (par trahison) sont les premiers événements de cette guerre longue et sauvage.



Prise de Carcassonne

Le comte de Toulouse Raymond VI, d'autres nobles occitans et surtout le roi d'Aragon, Pierre II le catholique, entrent rapidement dans la bataille. La défaite de la coalition occitano-aragonaise à Muret en 1213 où Pierre II est tué consacra la déposition du comte de Toulouse qui s'exila.



Pierre II le catholique

Retorn de Raimond VI amb son filh que finisson per caçar los franceses en 1224. Los senhors occitans recuperan lors bens.

Quicòm a pr'aquò cambiat. La mòrt de Pèire d'Aragon met fin a tot sòmi politic de la creacion d'un ensemble occitano-aragonés.

En 1226, una segonda crosada s'encamina menada pel rei de França Louis IX (Sant Loïs). Occitània, arrenduda per quinze annadas de lucha, cabussa. Lo tractat de Meaux en 1229 prevei lo maridatge de l'èritiera del comtat de Tolosa, la filha de Raimond VII, a un fraire de Sant Loïs, Alfons de Peitièus. Lo comtat serà atal restacat al domèni reial.

1240 soslèvement del país carcasonés. 1244 Raimond VII tòrna atacar. Mas res capitarà pas.

Sul plan religiós, los prèires de l'Inquisicion catolica caçan los catars, menan lor trabalh d'arrestacion, torturas, cremacions vivas e semenan la terror dins lo país occitan. Los « Bons Omes (autra denominacion pels catars) s'arrucan dins lo castèl de Montsegur pres en març de 1244.



château de Montségur

La darrièra plaça fortificada catara, lo castèl de Queribús, tombarà en 1255.



château de Queribus

Lo darrièr Perfiech catar Guilhèm Belibasta serà cremat viu en 1321. Dempuèi 1271, data de la mòrt del fraire de Sant Loïs, lo comtat de Tolosa aparten oficialament a la corona de França.



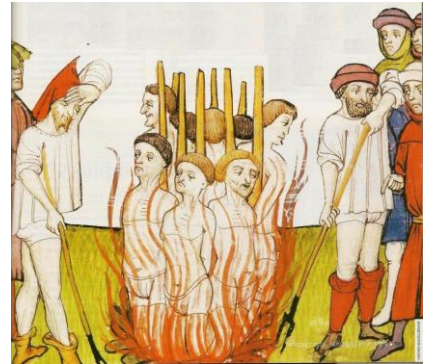
Retour de Raymond VI avec son fils qui finissent par chasser les Français en 1224. Les seigneurs occitans récupèrent leurs biens.

Quelque chose a cependant changé. La mort de Pierre d'Aragon met fin au rêve politique de la création d'un ensemble occitano-aragonais.

En 1226, une seconde croisade s'avance menée par le roi de France Louis IX (Saint Louis). L'Occitanie, fatiguée par quinze années de lutte, succombe. Le traité de Meaux en 1229 prévoit le mariage de l'héritière du Comte de Toulouse, la fille de Raymond VII, à un frère de Saint Louis, Alphonse de Poitiers. Le comté sera ainsi rattaché au domaine royal.

1240 soulèvement du pays carcassonnais 1244 Raymond VII reprend l'attaque. Mais rien ne réussira.

Sur le plan religieux, les prêtres de l'Inquisition catholique chassent les cathares, mènent leur travail d'arrestation, de tortures, de crémations vivas et sèment la terreur dans le pays occitan. Les Bonshommes (autre dénomination pour les cathares) se retranchent dans le château de Montségur pris en mars 1244.



Cathares brûlés vifs

La dernière place fortifiée cathare, le château de Queribus, tombera en 1255.



château de Queribus

Le dernier Parfait cathare Guilhem Belibaste sera brûlé viu en 1321. Depuis 1271, date de la mort du frère de Saint Louis, le comté de Toulouse appartient officiellement à la couronne de France.

